

DALLE À GAZON IMBRIQUABLE (INTERLOCKING "TURF BLOCK")

DALLE ALVÉOLÉE (DA) EN PLASTIQUE RECYCLÉ À 100% POUR GAZON RENFORCÉ

Spécifications et caractéristiques de design

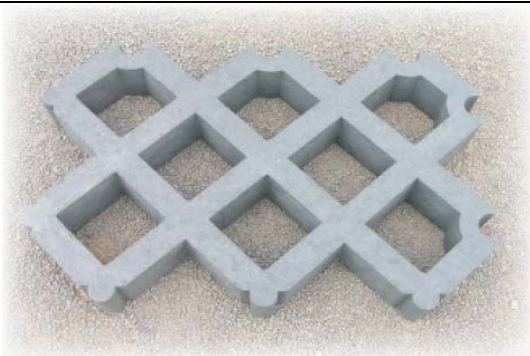


Figure 1 - Une dalle à gazon alvéolée (DA)



Figure 2 - Les DA installées et ensemencées

DALLE À GAZON - MATÉRIAU

Les DA seront fabriquées à partir de matériaux ayant les caractéristiques physiques et chimiques décrites au Tableau 1.
Dû aux caractéristiques du matériau recyclé, des variations de couleur à l'intérieur des DE sont acceptables.

DALLE À GAZON - APPLICATIONS

- Sentiers : chemins verts pour piétons, bicyclettes, moto et VTT
- Aires de stationnement : parcs, églises, édifices commerciaux, installations sportives, maisons
- Voies d'accès : véhicules passagers et utilitaires, camions de pompiers
- Terrains de golf : voies pour voitures, zones de tee
- Entrées de garage et aires de stationnement : véhicules passagers, roulottes et bateaux
- Général : événements spéciaux, autres zones d'utilisations fréquentes

TABLEAU 1 : DALLE À GAZON - PROPRIÉTÉS MATÉRIELLES

Itème	Spécifications et Détails
Matériau	Plastique recyclé à 100%
Couleur	Variante: Tons foncés du gris au noir
Dimensions nominales (largeur X longueur)	400 mm X 600 mm (environ 16" X 24")
Épaisseur	80 mm ± 2mm
Superficie nominale couverte	0,24 m ² (2,50 pi ²)
Alvéoles par unité	12 (8 entières, 6 moitiés, 4 quarts)
Taille des ouvertures (à la surface)	100 mm X 100 mm (3 ¾" X 3 ¾")
Superficie ouverte à la surface	50%
Force compressive maximale	> 1000 tonnes/m ²
Poids par unité (nominal)	19 lbs (8,6 kg)
Coefficient de ruissellement	50 %
Unités par palette	100

NOTE: Les dimensions et poids cités sont assujettis aux tolérances du fabricant et sont influencées par les caractéristiques des composantes recyclées.

LES DALLES VERTES
930, rue Wellington #201, Montréal, Québec, CANADA H3C1T8
Tel: (514) 933-7878 • Fax: (514) 871-8610 • courriel: info@lesdallesvertes.com



DALLE À GAZON IMBRIQUABLE (INTERLOCKING "TURF BLOCK") DALLE ALVÉOLÉE (DA) EN PLASTIQUE RECYCLÉ À 100% POUR GAZON RENFORCÉ

Spécifications et caractéristiques de design

TABLEAU DES RECOMMANDATIONS POUR LA BASE STRUCTURELLE

Type de charge	Description de charge	Charge brute	Profondeur de la base ¹	
			CBR ² >4	CBR ² 2-4
Stabilisation de la surface	Piétons, chaises roulantes, bicyclettes, motos, VTT, voiturettes de golf, caravanes et bateaux	<0.45 tonne (<1 000 lbs)	Aucune	50-100 mm (2-4")
Distribution des charges	Véhicules passagers et véhicules utilitaires de poids léger	jusqu'à 3,6 tonnes (8 000 lbs)	50-100 mm (2-4")	100-200 mm (4-8")
	Camions utilitaires et de livraison Camions de pompiers	>3,6 tonnes >(8 000 lbs)	200-250 mm (8-10")	250-300 mm (10-12")

¹ L'installation d'une membrane géotextile pourrait être requise entre le sol naturel et la base construite.

² CBR se réfère au "California Bearing Ratio".

RECOMMANDATIONS POUR LA BASE STRUCTURELLE

Système	Type de remplissage	Recommandations pour la base (si requises)
Végétal	Terre arable avec semences ou motte de gazon	La base requise dans un système végétal consistera d'un mélange de pierre concassée (granulat) avec la couche arable (telle que recommandé). Ce mélange favorisera la croissance végétative et fournira le soutien structurel requis. Le granulat de base ne devra pas contenir de limons, et devra avoir un pourcentage connu d'espace vide après compaction. De la terre pulvérisée égale à ce pourcentage d'espace vide s'ajoutera et se mélangera au granulat avant sa pose. Si la terre ne se trouve pas dans la base structurelle, la croissance du gazon pourrait être compromise.
Non-Végétal	Granulat, sable, écorces, plaquette forestière, coquillages, autre remplissage convenable	La base requise dans un système non-végétal consistera d'un mélange bien calibré de granulats, afin de minimiser le pourcentage d'espace vide. Ce mélange devra avoir un contenu de limons inférieur à 10%.

GARANTIE DU FABRICANT

Le fabricant garantit que chaque DA livrée sera sans défauts provenant du matériau et de la main-d'oeuvre au moment de sa manufacture. La responsabilité exclusive du fabricant sous cette garantie ou pour un autre motif sera de fournir, sans frais aux clients de LES DALLES VERTES (LDV) et au point de livraison original (f.o.b.), un remplacement pour toute section qui se démontre défectueuse sujet à une utilisation normale pour laquelle elle est prévue, et ce pour une période de 10 ans à partir de la date d'envoi effectué par le fabricant. Le fabricant se réserve le droit d'inspecter toute section prétendument défectueuse afin de vérifier le défaut et de constater sa cause.

Cette garantie ne couvre pas les défauts attribuables à des causes ou occurrences au delà du contrôle du fabricant, et sans rapport au processus de manufacture, incluant, mais sans s'y restreindre, l'abus, le mésusage, la mauvaise utilisation, la négligence, l'entreposage inapproprié, l'installation inappropriée, ou l'application inappropriée. Le fabricant n'offre aucune autre garantie, expresse ou implicite, écrite ou orale, incluant, mais sans s'y restreindre, toutes garanties de qualité marchande ou d'adaptabilité à une fin particulière, en ce qui concerne la DA. En aucun cas, le fabricant ne sera tenu responsable pour des dommages spéciaux, indirectes, accessoires ou consécutifs résultant de l'inexécution d'une garantie expresse ou implicite ou pour toute autre raison, incluant la négligence, en ce qui concerne la DA.

Ce document a été produit pour le bénéfice des clients intéressés à la DA de LDV. Ce document a été revu en détail avant sa publication. LDV n'assume aucune obligation ou responsabilité et ne fait aucune déclaration, garantie ou mention en ce qui concerne l'exactitude ou l'intégralité de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de toute information ou matériau pour l'utilisation envisagée, ou pour son mode d'utilisation, demeure la responsabilité de l'utilisateur.

LES DALLES VERTES

930, rue Wellington #201, Montréal, Québec, CANADA H3C1T8

Tel: (514) 933-7878 • Fax: (514) 871-8610 • courriel: info@lesdallesvertes.com